

**Un rapport suggère de sortir les hôpitaux du code des marchés publics**

10.12.07 - HOSPIMEDIA - Dans un rapport sur l'accès des PME aux marchés publics qu'il vient de remettre au président de la République, Lionel Stoleru suggère de sortir les hôpitaux du code des marchés publics pour les mettre, comme les établissements privés à but non lucratif, sous le régime, plus souple, de la directive européenne.

Des initiatives ont déjà été lancées pour renforcer les relations entre grands comptes (dont les hôpitaux) et PME innovantes, ces dernières offrant notamment des alternatives intéressantes sur des marchés monopolistiques (voir notre [brève du 3/12/2007](#)). Mais cette démarche de rapprochement nécessite un cadre juridique adapté. Le code des marchés publics est en effet jugé trop rigide et n'encourage pas les initiatives, a déclaré à Hospimedia Dominique Legouge, auditionné par la mission Stoleru en tant qu'animateur du Réseau des acheteurs hospitaliers d'Ile-de-france (RESAH-IDF). Un cadre plus souple, comme celui de la directive européenne à laquelle sont soumis les établissements privés à but non lucratif, permettra de mettre en place des cycles d'achat plus rapides et donc de rendre les hôpitaux plus réactifs, ajoute-t-il, soulignant les avantages en termes d'accès à l'innovation et de développement de la concurrence. En conclusion de son rapport, Lionel Stoleru propose à Nicolas Sarkozy de fixer un rendez-vous de suivi de ce dossier en septembre 2008.

**Tous droits réservés 2001/2007 - HOSPIMEDIA**

Les informations publiées par HOSPIMEDIA sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contacter HOSPIMEDIA ([copyright@hospimedia.fr](mailto:copyright@hospimedia.fr)). Plus d'information sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par HOSPIMEDIA dans la rubrique [conditions d'utilisation](#).